

La dualité énonciative dans le discours

Robert Vion
Université de Provence

Sous le terme de dualité énonciative nous souhaitons examiner des productions discursives ambiguës, paradoxales, complexes, hétérogènes dans lesquelles le sujet parlant semble, par l'intermédiaire d'un même énoncé, communiquer des choses différentes voire contradictoires. L'ambiguïté des énoncés et des énonciations n'est certainement pas un problème marginal dans la communication. On pourra ainsi constater l'existence d'énoncés à double sens et parler des procédés langagiers visant à faire émerger des sens multiples (Grunig, 1990). On pourra également constater l'existence de messages verbalisant simultanément plusieurs actes de langage distincts. À côté de ces phénomènes « d'ambiguïté », nous trouvons des situations où l'attitude du locuteur, vis-à-vis de sa production, contribue à « opacifier » le message au point que sa « littéralité » n'a pratiquement plus rien à voir avec ses valeurs en contexte. Outre la dimension ludique, habituellement peu prise en compte dans les analyses de discours ou d'interactions verbales, nous trouvons toutes les activités méta-énonciatives par lesquelles les sujets expriment la non adéquation du langage par rapport aux diverses composantes du dire (Authier-Revuz, 1995) ainsi que le domaine des modalisations et des modulations.

Pour analyser ces phénomènes, nous proposons d'adopter une posture énonciative qui devrait être disponible pour l'analyse des discours comme des interactions verbales. Le message initial de l'énonciation postule que le locuteur laisse les marques de sa présence et de ses activités à l'intérieur des messages qu'il produit. Une version interlocutive de l'énonciation, pressentie dès Benveniste et développée à partir de Francis Jacques, conduit également à postuler

l'existence de marques de l'allocutaire provenant de la façon qu'a le locuteur de l'interpeller et de construire, en fonction de lui, des éléments de référence. Le message porte ainsi les marques des interactants et, par voie de conséquence, de la relation interlocutive qui les unit. Dans ces conditions, l'axiome de l'École de Palo Alto, selon lequel communiquer implique à la fois contenu et relation, demeure valable quelle que soit la nature, monologale ou dialogale, orale ou écrite, des productions langagières examinées. Le marquage de cette relation interlocutive au sein des messages est parfois assimilé à l'un des aspects du dialogisme bakhtinien stipulant que tout discours est adressé et implique la présence d'allocutaire(s) réel(s) ou fictif(s). Mais, le concept de dialogisme renvoie également à d'autres phénomènes parmi lesquels deux vont plus particulièrement nous intéresser ici :

- (1) le dialogue avec un éventuel partenaire repose sur un nombre indéfini d'autres dialogues, illustrant l'existence « d'un courant de communication verbale ininterrompu » (Bakhtine, 1977 : 136);
- (2) la parole du locuteur est constamment traversée de nombreuses voix nécessitant le recours à une conception sociale du sujet parlant et à une approche polyphonique de l'énonciation.

1. LA MISE EN SCÈNE ÉNONCIATIVE

Nous avons, dans le prolongement de Ducrot (1984), proposé la notion de mise en scène énonciative afin de rendre compte des modes d'implication des sujets dans leurs paroles et, par voie de conséquence, de ces dimensions particulières du dialogisme.

1.1 RELATION SOCIALE ET RELATION INTERLOCUTIVE

La notion de mise en scène provient d'Erving Goffman qui dès la fin des années cinquante, parle de mise en scène de la vie quotidienne et propose de comparer la communication humaine au jeu théâtral. Cette dimension dramaturgique de la communication concerne la mise en oeuvre de la relation sociale par l'intermédiaire d'une relation interpersonnelle. L'importance de cette théorisation de Goffman n'est plus à démontrer et nombreux sont les linguistes qui font référence à l'interactionnisme symbolique lorsqu'ils abordent les échanges verbaux. Toutefois, l'adoption d'un point de vue linguistique pour

l'analyse des interactions verbales ne saurait se contenter de prolonger des considérations microsociologiques. Il importe avant tout que nous prenions en compte la non transparence du langage, aussi bien vis-à-vis des objets de référence que des relations sociales. Ainsi, la relation sociale interpersonnelle se double d'une relation interlocutive résultant de l'exercice même du langage. Cette relation interlocutive n'est pas de même nature que la relation sociale et, compte tenu de la spécificité des phénomènes langagiers, ne saurait être déterminée, de manière simple et directe, par cet ordre social. Inversement, nous ne pouvons suivre l'ethnométhodologie lorsqu'elle inverse l'ordre des déterminations, faisant de la conversation le principe structurant de l'ordre social. Nous proposons de considérer que ces deux modes de relation sont en constante interrelation sans nous préoccuper de savoir lequel des deux pourrait l'emporter sur l'autre.

La spécificité de l'approche linguistique des interactions verbales pourrait reposer sur la théorisation de cette relation interlocutive et sur les liaisons qu'elle entretient avec les différents aspects de la relation interpersonnelle dans le cadre de la communication. Nous proposons donc d'étendre la notion de mise en scène à l'analyse de la relation interlocutive. Cette dernière pourrait concerner deux niveaux interreliés : le discursif, associé à la gestion des types de discours et l'énonciatif, concernant les modes d'implication des sujets dans leurs messages. La notion de mise en scène pourrait ainsi être dédoublée : il y aurait une mise en scène discursive par laquelle les sujets mobiliseraient des activités langagières, comme la production de récits, d'argumentations ou plus généralement de tâches cognitivo-discursives particulières et, d'autre part, une mise en scène énonciative par laquelle ils marqueraient leurs modes d'implication ainsi que la présence, ou non, d'autres énonciateurs dans leurs discours. Il va de soi que ces deux niveaux de mise en scène sont en constante interrelation et que le développement de telle séquence discursive pourra, à un moment déterminé, passer plus facilement par telle mise en scène énonciative que par telle autre. Ainsi, l'argument d'autorité tendra à mettre en scène une pluralité de voix conduisant le locuteur à parler avec d'autres, alors que l'exercice d'une parole non partagée pourrait mieux convenir à certains moments de récits, et l'effacement énonciatif à certains types de description. La présence d'interrelations ne signifie pas l'existence d'un déterminisme unidirectionnel ou d'une bi-univocité quelconque :

aucune activité discursive n'oblige le sujet à passer par tel mode de codage ou par telle mise en scène énonciative et réciproquement.

1.2. LA DISTINCTION ENTRE LOCUTEUR ET ÉNONCIATEUR

La mise en scène énonciative repose, tout d'abord, sur la distinction entre locuteur et énonciateur. Le locuteur est la fraction d'identité du sujet parlant actualisée par les relations sociale et interlocutive contractées. Le locuteur est donc le sujet parlant qui s'exprime en tant que « client », par exemple, dans une relation « vendeur » / « client » caractérisant une « transaction ». Mais c'est également la partie d'identité concernée par la relation interlocutive qui s'exprime, par exemple, en tant que narrateur dans une relation « narrateur » vs « narrataire » mobilisée par la conduite d'un récit. D'une manière générale, le locuteur est le responsable de l'énonciation. C'est lui qui « choisit », ou non, de « mobiliser l'appareil formel de l'énonciation » par l'usage de déictiques personnels. C'est encore lui qui produit, de manière coordonnée avec ses partenaires, des actes de langage. Les acteurs de la communication se présentent donc comme des co-locuteurs. On peut parler de co-locuteur pour désigner le partenaire d'un échange engageant deux acteurs, mais dès que le nombre de participants augmente, il paraît préférable de distinguer l'allocutaire, à qui le locuteur s'adresse, des autres co-locuteurs qui ne seraient que des témoins.

Si le locuteur est un producteur d'énoncés, l'énonciateur n'est qu'une instance intradiscursive, la source d'une opinion et/ou d'un dire à l'intérieur même du discours. On parlera d'énonciateur pour toute source énonciative prise dans le tissu discursif, même quand il s'agit de la position énonciative du locuteur. Ainsi, lorsque celui-ci donne l'impression de prendre l'entière responsabilité de son dire, il ne faudra pas confondre ce locuteur avec les positions énonciatives qu'il se construit dans le discours. Un même locuteur peut se constituer tout un ensemble de places énonciatives différentes même si chacune d'entre elles lui correspond :

- Je suis certain que Pierre est un arriviste
- Je pense que Pierre est un arriviste
- Je crois que Pierre est un arriviste
- Je crains que Pierre ne soit un arriviste
- Je ne serais pas surpris que Pierre soit un arriviste
- Je ne suis pas certain que Pierre ne soit pas un arriviste
- Je n'irais pas jusqu'à dire que Pierre est un arriviste

La distance plus ou moins grande que le locuteur entretient vis-à-vis de son énoncé, et donc vis-à-vis de l'énonciateur qui lui correspond, nous invite à maintenir cette distinction pour les situations où il semble parler seul dans sa propre parole.

1.3. LES TYPES DE MISE EN SCÈNE ÉNONCIATIVE

Nous avons présenté (Vion, 1997) un ensemble de cinq types de mise en scène (comportant chacun divers sous-types) que nous nous contenterons d'évoquer ici :

- a) *l'unicité énonciative* se trouve mobilisée lorsque le locuteur donne le sentiment de parler seul, d'être à l'origine de sa propre parole et d'en être seul responsable;
- b) *la dualité énonciative* permet au locuteur de se construire deux positions énonciatives différentes;
- c) *le parallélisme énonciatif* permet au locuteur de parler avec d'autres énonciateurs, réels ou fictifs, identifiables ou non, en développant une relative convergence entre les diverses voix;
- d) *l'opposition énonciative* permet au locuteur de s'opposer à d'autres énonciateurs qu'il convoque dans son message;
- e) *l'effacement énonciatif* donne l'impression d'une « objectivisation » du message au point que la position énonciative du locuteur semble avoir disparu et que le message produit ne serait pas réellement son message.

Comme toute typologie, cette catégorisation ne présente d'intérêt que si chaque type (ainsi que chaque sous-type) est considéré comme un concept et non comme l'image simplifiée d'une réalité homogène. Il faut donc s'attendre à ce qu'un énoncé, même très bref, puisse combiner plusieurs types de mises en scène. Par ailleurs, nous avons constaté que, dans certains fragments discursifs, la mise en scène énonciative se modifiait pratiquement à chaque énoncé, au point que l'instabilité énonciative semblait devoir caractériser les pratiques langagières et que nous pouvions parler de « respiration énonciative » pour évoquer cette fluctuation intradiscursive de positionnements.

2. LA DUALITÉ ÉNONCIATIVE

Par dualité énonciative nous entendons qu'une même instance locutive se construit deux positions énonciatives distinctes et se traduit donc par une double énonciation. La double énonciation dépasse, toutefois, largement le cadre de la dualité énonciative et peut alors renvoyer à d'autres types que nous avons évoqués : le parallélisme et l'opposition énonciatifs. Dans ce cas, l'un des énonciateurs correspond au locuteur alors que l'autre, ou les autres, renvoie à la position d'un autre sujet convoqué dans le discours. Si le discours rapporté repose sur une double énonciation, on ne pourra parler de dualité énonciative que lorsque l'énonciateur du « discours cité » correspond encore au locuteur. De manière générale on parlera de dualité énonciative lorsqu'un même locuteur singulier se construit deux, voire plus de deux, positions énonciatives à l'intérieur de son message.

2.1. LES ACTES INDIRECTS

Depuis Austin 1962, l'analyse pragmatique attribue aux énoncés une valeur actionnelle. Certains énoncés, comme « je m'excuse » ou « je vous promets de venir demain », auraient une valeur illocutoire explicite dans la mesure où la forme linguistique de l'énoncé « dirait » la nature des actes accomplis lors de leur énonciation. D'autres énoncés seraient illocutoirement indirects dès lors que la dimension actionnelle ne serait pas directement lisible à travers la forme littérale. Les pragmaticiens (Anscombe, 1980; Searle, 1982) ont coutume de distinguer deux catégories d'actes indirects :

- (1) les actes indirects marqués, comme « Peux-tu me passer le sel ? », qui pourraient, du fait de la présence d'un marquage (comme les verbes modaux), permettre une lecture décalée de leur valeur illocutoire;
- (2) les actes non marqués, comme « il est huit heures ! », qui exigent la connaissance d'éléments situationnels afin de reconstituer la nature des actes effectués.

Chez certains, le calcul des valeurs locutoire et illocutoire reposait alors sur la notion de « lois du discours » : le simple fait de demander à un partenaire s'il est dans ses possibilités d'accomplir une action reviendrait à lui demander de l'accomplir. Pour d'autres, dans le prolongement de Searle (1982), partisans d'une pragmatique

inférentielle voire cognitive, il convenait de mettre en place un dispositif général selon lequel le calcul du sens passait par une série linéaire d'étapes successives où l'interlocuteur mobiliserait des savoirs de nature diverse (maximes conversationnelles, informations d'arrière plan, situation, contexte) afin de dériver le sens pragmatique à partir de la signification littérale.

Nous avons postulé (Vion, 1995b), à la suite de Ducrot (1980) que ces deux dimensions du sémantisme (signification linguistique et sens pragmatique), n'étaient pas de même nature et ne sauraient, de ce fait, ni s'additionner, ni s'annuler. Il ne serait alors être question de dériver l'une de l'autre en adoptant une problématique de la complétion qu'exprime fort bien Moeschler : « Sa tâche [de la pragmatique] est donc la description de la complétion de la signification linguistique des phrases jusqu'à l'interprétation complète des énoncés correspondants » (Moeschler & Reboul, 1994 : 500). Rien n'oblige la signification linguistique d'une phrase à se retrouver comme partie intégrante du sens de ses énoncés (« Il est huit heures » pourra vouloir dire « Mets les informations », « Le repas est prêt ? », « Il est temps de partir », « Il ne viendra plus », « Encore deux heures à attendre ! », « Le train a du retard », etc.). Tous ces sens différents ne peuvent être présentés comme l'addition à l'assertion de départ d'un supplément sémantique lié à l'énonciation. Par contre, si cette assertion de départ ne saurait être un constituant du sens elle n'est cependant jamais effacée. Il convient donc de présenter ce phénomène sans réductionnisme, comme résultant d'une double articulation du sens, pour utiliser une formule de Prieto, ou plus exactement, comme la coexistence d'une double énonciation. Nous proposons l'analyse suivante : un locuteur effectue une mise en scène énonciative qui lui permet d'assumer simultanément deux positions énonciatives. Un premier énonciateur, relativement fictif, prendrait en charge une assertion de type constatif (« On a sonné », « Il est huit heures »), avec le sens littéral correspondant, alors qu'un autre énonciateur, qui lui correspond également, prendrait en charge la requête et le sens pragmatique de l'énoncé (« Peux-tu aller ouvrir ? », « Tu devrais préparer le repas »). Il y aurait donc une double lecture sur chacun des plans, locutoire et illocutoire, sans que le sens pragmatique n'élimine complètement cette signification littérale. Ainsi, si l'interlocuteur refusait les requêtes que permettent d'accomplir ces énoncés, le locuteur pourra toujours rétorquer qu'il ne faisait que constater un état de fait et donc

invoquer implicitement un autre type de mise en scène, l'unicité énonciative. Cela signifie aussi que les constatifs peuvent tout au plus concerner la signification littérale mais jamais le sens pragmatique c'est-à-dire la véritable signification des énonciations.

2.2. DUALITÉ ACTIONNELLE ET ACTES PARADOXAUX

La question soulevée ici ne concerne pas la relation entre acte apparent et acte réel mais la production simultanée de deux actes illocutoires différents pouvant se contredire. Ainsi, lorsqu'un locuteur dit « Pourquoi ne venez-vous pas me voir plus souvent ? », il pourra produire simultanément, en fonction également des faits prosodiques et des circonstances, une invitation et un reproche. On peut ainsi simultanément promettre et menacer comme le remarquait Ducrot avec cette production attribuée à un ministre de l'intérieur : « L'ordre sera maintenu coûte que coûte ». La dualité actionnelle signifie que deux actes sont produits simultanément sans qu'ils soient nécessairement contradictoires. Inviter et reprocher, menacer et promettre, argumenter et séduire constituent des couples d'actes différents qui ne sont pas contradictoires. Séduire et repousser, manifester son accord et contredire constituent par contre des actes opposés. L'un des moments forts du débat télévisé de 1988, opposant Jacques Chirac à François Mitterrand à la veille du second tour de l'élection présidentielle, reposait sur la production simultanée, par ce dernier, de deux actes paradoxaux, affichant ainsi un mépris manifeste en direction de son adversaire :

J. Chirac : Permettez-moi juste de vous dire que, ce soir, je ne suis pas le Premier ministre, et vous n'êtes pas le Président de la République. Nous sommes deux candidats à égalité et qui se soumettent au jugement des Français, le seul qui compte. Vous me permettrez donc de vous appeler Monsieur Mitterrand.

F. Mitterrand : Mais vous avez tout à fait raison... Monsieur le Premier ministre!

Une approche énonciative doit pouvoir également prendre en compte la production d'actes simultanés provenant sinon de contradictions du moins de divergences entre « ce que disent les mots » et ce que dit le corps à travers les comportements paraverbaux et non verbaux. Un sujet peut ainsi dire « Mais non je ne suis pas énervé ! » en mobilisant des faits prosodiques et comportementaux

qui diraient le contraire. D'une manière plus générale, ces comportements coverbaux permettent aux sujets, consciemment ou non, de « moduler » leur implication et de « jouer » corporellement une autre partition que celle qui se joue à travers les énoncés linguistiques.

2.3. L'ÉMERGENCE DE SENS MULTIPLES

Faire émerger des doubles sens ou des sens multiples semble être l'une des préoccupations favorites de la parole médiatique (journalisme, publicité). De très nombreux titres du quotidien *Libération* fonctionnent sur la double lecture : le titre « La glace cachée de la lune » renvoyait à la prétendue découverte de traces d'eau sur notre satellite, tout en faisant référence à l'expression polyphonique « la face cachée de la lune ». Les slogans publicitaires, voire politiques, jouent souvent de cette connivence culturelle dont se pare la parole individuelle lorsqu'elle fait allusion à des expressions connues. L'émergence de sens multiples dépasse donc largement le cadre de la dualité énonciative. L'exemple donné est par ailleurs relativement complexe et pourrait faire intervenir trois sources énonciatives distinctes : la parole singulière du journaliste, la voix du journal, et l'énonciation polyphonique.

Rapporté à la coexistence de deux énonciations relevant du même locuteur, ce phénomène concerne d'abord les actes indirects où le fait de produire deux actes, un apparent et un réel, a des répercussions au niveau locutoire. Ainsi, l'énonciation de « On a sonné » considérée comme assertive n'aura pas le même sémantisme que son énonciation considérée comme requête. Elle concerne également les ambiguïtés qui proviennent du fait que le locuteur peut « jouer sur les mots » et mettre à profit les phénomènes d'homonymie, de polysémie ou de ressemblance phonique, pour produire des énoncés à double lecture. Ainsi, un locuteur qui jouerait sur le mot « pêche » (le fruit, le coup de poing) peut dire : « En matière de pêche il s'y connaît », pour parler d'un cultivateur qui vendrait ces fruits et « cultiverait » volontiers la bagarre. Bien que notre propos ne s'y arrêtera pas, il faut tout de même signaler qu'à côté de ces ambiguïtés recherchées, de nombreux doubles sens relèveront de la dimension de l'inconscient ou, de manière plus banale, de comportements non conscients.

2.4. L'AUTO-DISCOURS RAPPORTÉ

Le discours rapporté, relativement bien étudié, réfère généralement à la parole d'une tierce personne identifiée dont les propos sont rapportés de manière directe, indirecte ou libre. Or, cette autre voix à l'intérieur du discours du locuteur peut très bien correspondre à celle du partenaire interactif (« Allons faire des courses puisqu'il n'y a plus rien à manger ») et/ou à celle du locuteur lui-même qui rapporte des propos tenus en d'autres lieux. Dans le premier cas, nous parlerons de parallélisme ou d'opposition diaphonique selon que les positions énonciatives des interactants convergent ou divergent. Par contre, l'auto-discours rapporté, caractérisant certaines formes de narration, dont le locuteur est partie prenante en tant qu'acteur des événements rapportés, concernera la dualité discursive. En effet, le locuteur va se construire deux places énonciatives : l'une d'elle va concerner le dire antérieur et participer du récit, l'autre sa position présente et, du même coup, l'attitude-commentaire qu'il entretient avec ces propos rapportés. Deux paroles non contemporaines du locuteur vont donc coexister avec une distanciation plus ou moins marquée pouvant aller jusqu'à la dissociation complète et même à une vocalisation différenciée. Les dialogues rapportés vont donc entraîner des successions de mises en scène différentes : « Alors i(l) me dit : p », passant par un parallélisme ou une opposition énonciative, « et moi j(e lu)i dit : q », mobilisant la dualité énonciative. L'analyse de la distanciation entre les voix impliquera, outre les marques linguistiques, la prise en compte des faits prosodiques et de la mimo-gestualité coverbale.

2.5. L'HUMOUR PAR DUALITÉ ÉNONCIATIVE

On pourrait définir l'humour comme une double énonciation dont la coexistence provoquerait un effet ludique. Ainsi, lorsque *Libération* consacre sa première page aux infortunes du Président américain, Bill Clinton, et titre « Waterbraguette », l'humour provient du parallélisme établi entre « watergate » et « waterbraguette », mais également de la dérision et du jeu provoqué par ce parallélisme, jeu qui autorise à poursuivre dans le même registre. Même chose lorsque *Le Canard Enchaîné* titrait : « Lady Di : le chauffeur avait bu, les médias nous saoulent. UNE AFFAIRE D'ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ ». L'humour provient de deux propositions mises en parallèle : « le

chauffeur avait bu, il était donc saoul », « le chauffeur avait bu mais ce sont les médias qui nous saoulent » avec une relation causale inattendue, du fait de leur contraction, qui provoque le sourire. Le titre proprement dit, « Une affaire d'état d'ébriété » provient également de la contraction de deux expressions distinctes « affaire d'état » et « état d'ébriété » de sorte que l'énoncé obtenu renvoie ici aussi à deux énonciations différentes. La double énonciation semble être une condition nécessaire à l'humour. La nature ludique de cette mise en rapport provient de nombreux procédés que la linguistique, après la littérature, la psychologie ou la philosophie, devrait pouvoir étudier plus « sérieusement », ne serait-ce que parce que l'humour pénètre profondément la gestion des interactions verbales.

Dans les cas présentés ci-dessus, l'une des énonciations relevait d'un énonciateur étranger au locuteur. Mais il peut correspondre également au locuteur et relever ainsi de la dualité énonciative. Dans ce cas, l'un des énonciateurs correspondant au locuteur dit une chose dont l'autre s'amuse. Loin de se limiter à une seule fonction, l'humour permet notamment, dans la gestion d'un rôle social déterminé, d'illustrer la maîtrise d'un acteur qui, mettant ce rôle à distance, s'efforce de faire accréditer l'idée qu'il est tout désigné pour l'accomplir. D'où les touches plus ou moins marquées d'humour qui accompagnent les discours d'ouverture où l'acteur apparaît dans l'exercice d'une fonction officielle.

2.6. LES GLOSES MÉTA-ÉNONCIATIVES

Les gloses méta-énonciatives concernent un commentaire sur un dire en cours de verbalisation. Dans un certain nombre de cas, ce commentaire intervient juste après une énonciation particulière : « Ah, non, changer les bébés toute la journée, moi je trouve ça emmerdant... au sens propre d'ailleurs, enfin, propre [rires] si on peut dire » (exemple d'Authier-Revuz). Ici, le fragment discursif « Ah, non, changer les bébés toute la journée, moi je trouve ça emmerdant » est suivi d'un premier commentaire « au sens propre d'ailleurs », lui-même objet d'un second commentaire : « enfin, propre [rires] si on peut dire ». On peut hésiter ici à parler de dualité puisque les diverses voix se répartissent plutôt sur des énoncés successifs qu'au sein d'un même énoncé. Certains commentaires sont produits sous forme d'incise : « Tout cela montre une mainmise de caractère totalitaire, je n'hésite pas à employer ce mot, sur les moyens

de l'information » (débat F. Mitterrand / J. Chirac de 1988). Dans ce cas, l'emboîtement des énoncés pourrait plaider en faveur d'un dualisme énonciatif. Enfin, le commentaire peut précéder et constituer une sorte de préparation à l'acte de dire : « Si je résume votre propos, de manière à peine caricaturale, on pourrait dire que X ». Le sujet parlant peut ainsi verbaliser les problèmes rencontrés lors de la mise en mots. Jacqueline Authier-Revuz parle de « non-coïncidences » entre le langage et les objets du monde de sorte que l'usage d'un terme s'accompagne souvent d'un commentaire réflexif opacifiant.

On peut hésiter à parler de dualité lorsque le commentaire semble précéder ou suivre l'énoncé marquant l'acte de dire et estimer que la méta-énonciation passe par des énoncés spécifiques articulés aux énoncés référentiels. Par contre, il est des cas où le commentaire méta-énonciatif est si intimement lié à la production discursive en cours qu'il ne paraît plus possible de recourir à une successivité d'énonciations. Outre l'incise, nous trouvons toutes les approximations portant sur le dire passant par des codages comme « une sorte de », « disons », « on pourrait dire », « j'allais dire », « le soi-disant X », « comment dire », « ce qu'on a coutume de nommer X », « je n'irais pas jusqu'à dire », « entre guillemets » (forme également employée à l'oral), « que j'appellerai X faute de mieux ». Ces marqueurs méta-énonciatifs sont pris dans le mouvement de construction de la référence au point même qu'on pourrait se demander s'il y a réellement dualité. En effet, dans « Au fond de vous, il y a une sorte de, disons, de pulsion à détruire » (ex. de J. Authier-Revuz, 1990), les deux « niveaux » de commentaires (« une sorte de » et « disons ») sont tellement liés à la verbalisation qu'on peut se questionner de savoir s'il est utile de distinguer un dire d'un commentaire sur ce dire. Cependant, l'attitude méta-énonciative du locuteur entraîne une distanciation manifeste vis-à-vis du dire qu'on ne retrouve pas dans « Au fond de vous il y a une pulsion à détruire » (encore qu'avec la gestualité coverbale et la prosodie il soit encore possible de marquer une distanciation vis-à-vis des choix lexicaux effectués). Le problème se déplace alors vers les phénomènes de modalisation et de modulation : comment rendre compte de l'attitude modale ou de la distanciation des locuteurs par rapport à leur dire ?

2.7. DUALITÉ ÉNONCIATIVE, MODALISATIONS ET MODULATIONS

Le problème est donc de savoir si l'analyse de « il faut que Pierre travaille » implique deux énonciations ou une seule. La plupart des auteurs reprennent l'attitude classique et analysent l'énoncé en deux composantes : un dire (Pierre travaille) et une attitude modale (il faut que) consistant à inscrire l'énoncé dans un monde particulier. L'existence de modalités épistémiques et déontiques renvoyant à tout un ensemble de valeurs (le possible, le nécessaire, le souhaitable, le certain, le probable, le fictif, l'hypothétique, l'improbable, l'obligatoire, le facultatif, le défendu, etc.) plaident en faveur d'un tel traitement. Toutefois, bien peu de linguistes travaillent la notion de modalisation et ceux qui abordent la question de modalités ne cessent d'alourdir cette catégorie au point de la rendre ingouvernable. Culioli (1976) distinguait déjà quatre types de modalités, Vignaux (1988 : 110-111) en distingue cinq : les modalités de phrase (assertion, interrogation, emphase), les modalités du nécessaire ou du possible, de l'éventuel ou du probable jusqu'au certain, les modalités appréciatives ou affectives, les modalités marquant la relation inter-sujets comme l'injonction, et les modalités qui concernent « les « registres de discours » à savoir : celles de la citation, du style indirect ou encore des distances prises par l'énonciateur vis-à-vis de ce qui est raconté (...) ». Nous avons proposé, Vion 1992, de distinguer les modalisations (limitées à l'inscription de l'énoncé dans un monde particulier) des modulations (distance du locuteur à son dire). Seul, à notre connaissance, Ducrot (1993) a émis de graves réserves quant au concept de modalité. Pour lui, distinguer un contenu propositionnel d'une attitude modale repose sur la dichotomie entre « objectif » et « subjectif », « permettant ainsi de maintenir qu'il y a à l'intérieur du sens un aspect purement descriptif, isolable en droit des prises de positions subjectives » (Ducrot, 1993 : 127). Dans la mesure où l'on refuse de concevoir que l'exercice du langage ordinaire puisse nous donner accès à la réalité objective, Ducrot propose, non sans quelque hésitation, de renoncer à un tel concept de modalité, évoquant « la place à donner aux diverses modalités dans une sémantique dont ce dualisme serait absent » (128).

La position de Ducrot est irréfutable dès lors que le contenu propositionnel est défini comme manière objective d'appréhender la réalité. Or, on pourrait remarquer que par ses mises en scènes

énonciatives, le locuteur recourt souvent à des énonciations dont il semble se retirer (effacement énonciatif) afin de les « objectiver ». Dire que ces énoncés sont objectifs reviendrait à théoriser la volonté (pas nécessairement consciente) du locuteur de s'effacer de ses productions. Or, même lorsque ce dernier « objectivise » son discours, c'est tout de même de son discours et de sa vision des choses qu'il s'agit. Contenir au maximum sa subjectivité ne saurait conduire le sujet à une énonciation objective. On pourrait alors concevoir que certaines énonciations résultent de mises en scène visant à limiter la part de subjectivité du locuteur. L'effacement énonciatif résulterait d'un « choix » du sujet lié soit à une volonté de diminuer sa subjectivité, soit à la nature d'une tâche discursive particulière comme la description. Ainsi dire : « Aix-en-Provence, est situé à 30 km au nord de Marseille. Sous-préfecture des Bouches du Rhône elle compte près de 130 000 habitants » résulte d'une mise en scène où le locuteur ne produit pas une opinion mais décrit une « réalité » qui lui est étrangère. Cette « énonciation historique », soulignée par Benveniste, produit un effet de réel et donne l'impression que le langage ordinaire pourrait échapper à la subjectivité et à la prégnance des sujets. Toutefois, même dans le cas de descriptions de faits c'est encore le sujet parlant qui effectue des choix lexicaux, qui oriente la relation prédicative et qui « efface » (toutes ?) les marques de sa présence. Au-delà d'un usage descriptif dont il conviendrait d'analyser la part de subjectivité, dire « Pierre est intelligent » ne peut que renvoyer à un locuteur donné qui se fait une certaine idée du « concept » intelligence et qui fait l'opération d'associer Pierre à cette catégorie. En dépit d'une volonté d'effacement énonciatif cet énoncé peut donc être rapporté à un locuteur qui peut, par ailleurs, par cette « objectivation » donner à penser que c'est également l'opinion d'autres personnes. Tout en relevant de l'effacement énonciatif, cet énoncé pourra aussi concerner l'unicité implicite ou encore le parallélisme polyphonique.

L'effacement énonciatif représente la prétention à l'objectivité. C'est probablement parce que tout sujet se fait intuitivement une représentation de ce qui ressemble à de l'objectivité que les attitudes modales sont conçues comme une implication particulière du locuteur au-delà de cette implication minimale qui donne faussement l'impression de l'objectivité. Nous proposons donc de recenser l'illusion d'effacement comme un type de mise en scène énonciative et de considérer que partout ailleurs, le sujet laisse des traces plus

visibles de son implication. Ces traces vont relever de modalisations (inscription de l'énoncé dans un monde) et de modulations (distance entre le locuteur et l'énonciateur qui lui correspond). Ainsi dans les exemples suivants :

- Ce n'est pas un hasard, je crois, si je suis tombé malade.
- Il viendra certainement la semaine prochaine.

La présence de « je crois » et de « certainement » peuvent jusqu'à un certain point constituer un point de vue « correctif » par rapport à une énonciation qui ne les contiendrait pas. La comparaison entre un énoncé comme, « Il viendra la semaine prochaine », et le même énoncé intégrant « sans doute », « certainement », « sûrement », ou « sans aucun doute » fait apparaître, qu'en dépit d'une modalisation de l'énoncé dans le monde du « certain », l'attitude modale adoptée ne contribue pas à renforcer l'assertion mais, au contraire, semble l'inscrire dans l'ordre d'une forte probabilité. On peut avoir deux conceptions distinctes de la modalisation : la première issue de la distinction « *modus* » vs « *dictum* » chez Bally, postule que tout énoncé comporte une attitude modale; la seconde qui relève plus de la pratique des linguistes que d'une théorisation pourrait admettre le caractère nécessairement subjectif de tout énoncé et estimer que seul un certain nombre d'attitudes modales mériteraient d'être notées. Dans le premier cas, tous les énoncés étant modalisés, la modalisation serait intimement liée à la position énonciative du locuteur de sorte qu'il n'y aurait pas dualité mais unicité énonciative. Dans le second cas, les modalisations constitueraient un marquage d'énoncés qui, dans leur version non-marquée, ne seraient pas modalisés. La modalisation contribuerait alors à opacifier l'énoncé, comme le montre les exemples où l'ajout d'adverbes ou de locutions adverbiales relevant de la modalité du « certain » conduit à déplacer un énoncé comme « Il viendra », déjà situé dans l'ordre du certain, vers celui le plus vraisemblable comme l'illustre « Il viendra sans doute ». Autrement dit, les phénomènes de modalisations sont beaucoup plus complexes qu'il n'y paraissent. Il ne s'agit pas seulement d'inscrire un énoncé dans un monde, encore moins d'ajouter une touche subjective sur une référence objective, mais de construire une dualité de nature réflexive par laquelle un énonciateur correspondant au locuteur émettrait un contenu propositionnel qu'il s'efforce, tant bien que mal, d'« objectiver » alors qu'un autre énonciateur, toujours en relation avec lui, adopterait des attitudes contribuant à opacifier ce dire. On pourrait presque parler de duplicité dans la mesure où les deux

énonciateurs semblent adopter des attitudes opposées vis-à-vis de la représentation de ce que pourrait être une énonciation « objective ». Dans ces conditions, toute distanciation (modulation) du locuteur par rapport à son dire contribue à « créer » un deuxième énonciateur relativisant l'énonciation du fragment discursif qui en ferait abstraction. Ces propositions de traitement sont bien évidemment subordonnées à une redéfinition de concepts qui, tout en appartenant à l'énonciation, demeurent fragiles et exigent un gros travail théorique.

3. CONCLUSION

Nous avons passé en revue un ensemble de phénomènes relativement disparates mais qui pourraient nécessiter le recours au même dispositif conceptuel de la dualité énonciative. L'hypothèse sur laquelle s'appuie notre démarche consiste à faire des places énonciatives un niveau d'analyse privilégié qui s'articule à tous les autres niveaux impliqués dans la production communicative. Parler seul, construire et déconstruire un équilibre de voix auxquelles le locuteur peut mêler la sienne, donner le sentiment de s'effacer devant ses productions, ne sauraient être le fruit d'un hasard ou d'une volonté individuelle. La variabilité de ces mises en scène semble constituer un aspect fondamental de l'activité énonciative en relation avec le dynamisme du déroulement discursif. Outre la gestion de la subjectivité, cette instabilité pourrait caractériser la dimension sociale et idéologique de toute interaction, voulant que le dialogue avec un partenaire repose sur un dialogue à vaste échelle convoquant des opinions et des énonciateurs à l'intérieur du discours. Enfin, la diversité des activités discursives à conduire et la complexité des positionnements qu'un même sujet est amené à assumer seraient également en relation avec cette instabilité énonciative. Les modes d'implications des sujets et leurs manières d'associer, ou non, d'autres énonciateurs à leurs discours nous renseigneraient ainsi sur leur manière de gérer la relation sociale comme la relation interlocutive. Mais, pour analyser cette instabilité encore faut-il que le linguiste puisse en décrire les différents états. La tentative de théorisation, que nous venons d'esquisser, pose certainement de nombreux problèmes et nécessitera beaucoup d'ajustements. Il semble néanmoins fondamental de poursuivre une réflexion qui associe la

finesse de l'analyse énonciative à la totalité des activités de sujets engagés dans des interactions verbales.

© Robert Vion

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, J.-C. (1980) : « Voulez-vous dériver avec moi ? », *Communications*, n° 32, p. 61-124
- AUSTIN, J.-L. (1970) : *Quand dire c'est faire*, Traduction de l'ouvrage de 1962, Paris : Seuil.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1982) : « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73, p. 98-111.
- (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*, Paris : Larousse, Institut Pierre Larousse.
- BAKHTINE, M. (1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- BENVENISTE, É. (1966 et 1974) : *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris : Gallimard.
- DUCROT, O. (1980) : *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- (1984) : « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit.*, Paris : Minuit, p. 171-233.
- (1989) : « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », in *Logique, structure, énonciation*, Paris : Minuit, p. 165-191.
- (1993) : « A quoi sert le concept de modalité ? », in N. Dittmar & A. Reich (éds.) : *Modalité et Acquisition des langues*, Berlin : Walter de Gruyter.
- JACQUES, F. (1979) : *Dialogiques*, Paris : PUF.
- (1983) : « La mise en communauté de l'énonciation », *Langages*, n° 70, p. 47-71.
- GOFFMAN, E. (1973) : *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris : Minuit.
- GRUNIG, B.-N. (1990) : *Les mots de la publicité*, Paris : Presses du CNRS.
- JOLIVET, R. (1987) : « Le "sujet" dans la théorie linguistique d'Antoine Culioli », in *Cahiers du Département des Langues et des Sciences du Langage*, n° 4, *Le sujet et son énonciation*, Université de Lausanne, p. 107-124.

- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1991) : « Hétérogénéité énonciative et conversation » in H. Parret (éd.), *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris : Éditions du CNRS, p. 121-138.
- MAHMOUDIAN, M. (1987) : « Le linguiste, usurpateur du "je" ? », in *Cahiers du Département des Langues et des Sciences du Langage*, n° 4, *Le sujet et son énonciation*, Université de Lausanne, p. 149-161.
- MAINGUENEAU, D. (1991) : *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris : Hachette Supérieur.
- MOESCHLER, J., REBOUL, A. (1994) : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Seuil.
- MOESCHLER, J. (1996) : *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris : A. Colin.
- ROULET, E. (1985) : « Structures hiérarchiques et polyphoniques du discours », in Roulet et al., *L'articulation du discours en français contemporain*, Paris : Peter Lang.
- SEARLE, J. R. (1982) : *Sens et expression. Études de théorie des actes de langage*, Paris : Minuit.
- VION, R. (1992) : *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette Supérieur.
- (1995a) : « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française*, Université de Genève, n° 17, p. 179-203.
- (1995b) : « La construction du sens: essai de synthèse », in D. Baggioni et P. Larcher (éds) : *Du sens. Tours, détours et retours du sens dans les Sciences Humaines d'aujourd'hui*, Publications de l'Université de Provence, p. 151-172.
- (1997) : « La mise en scène énonciative des discours », Communication au 16ème congrès international des linguistes, Paris 20-25 juillet 1997, (à paraître dans les Actes en 1998).